

L'interview

« L'année 2015 sera noire »

Delphine Grémy

Le « sursis économique » ne s'annonce pas avant 2016. Les entrepreneurs du bâtiment, représentés dans l'Yonne par Delphine Grémy, s'inquiètent. Ils se sentent attaqués de toutes parts et peu soutenus.

ENTRETIEN

Catherine Lambertini
catherine.lambertini@centrefrance.com

Delphine Grémy est à la tête de la Fédération française du bâtiment de l'Yonne depuis 2008. Un secteur qui s'apprête encore à vivre « une année noire ».

■ **Comment s'est conclue l'année 2014 et comment s'annonce 2015 ?**

Les chiffres sont au plus mal. Ce qui n'augure rien de bon. On n'aura rien à faire. Au niveau lo-

gros œuvre.

■ **Qu'est-ce qui freine les constructions ?**

On a voulu les améliorer en qualifiant les salariés, en créant des normes. Mais on arrive aujourd'hui à un tel niveau d'obligation que les coûts de construction sont dissuasifs. Construire en France coûte 20 à 30 % plus cher qu'en Europe. Les normes pour l'accessibilité, l'amiante, l'environnement sont nécessaires, mais ça ne colle pas avec la conjoncture économique délicate. Les primo-accédants, comme les collectivités n'ont plus les

Oui. Nous le condamnons, même si parmi eux se trouvent des adhérents FFB. Nous devons nous défendre. Sur ce point-là, ça bouge. La fédération du bâtiment a obtenu qu'en cas de fraude, le maître d'ouvrage (client) soit con-

damné au même titre que l'entrepreneur. Mais ça ne suffit pas, car désormais, on voit aussi des entreprises se positionner sur les marchés européens, en répondant aux appels d'offres des collectivités. Dans ces cas-là, c'est le droit du pays d'origine qui s'applique. Ils viennent alors travailler chez nous avec leurs critères, leurs salaires, sans obligation de logement, de sécurité... C'est une hypocrisie

même avec des tarifs moins-dissuasifs. Dans les appels d'offres, on peut mettre des critères légaux, ne serait-ce que le bilan carbone. Quand des cars de Portugais arrivent avec les semi-remorques de matériel, le bilan carbone est négatif. C'est un moyen de faire du protectionnisme local.

■ **L'Yonne ne s'accorde pas sur ce genre de critères ?**

« Mon entreprise est passée de vingt salariés à douze. C'est monstrueux »

politique. Et même si les annonces du plan logement du gouvernement sont positives, on ne décrochera pas ces marchés. S'il n'y a pas un peu de protectionnisme, c'est voué à perte. Et il y a des moyens.

■ **Lesquels ?**

Dans certaines régions, on fait du protectionnisme local. Il est par exemple impossible d'aller travailler dans l'Aube,

Un travail est en cours avec le conseil général pour préparer un modèle d'appel d'offres avec des critères légaux, comme l'insertion, l'apprentissage... On en a reparlé avec le préfet, qui y est sensible. On espère que tout ça va aboutir. Si la démarche part du haut avec un modèle visé par l'État, ce ne sera qu'une question de courage politique.

■ **Dans votre discours de vœux pour 2015, vous disiez qu'en reprenant l'entreprise Marc Grémy, à 24 ans, vous n'aviez peur de rien. Qu'en est-il aujourd'hui ?**

Depuis, j'ai perdu ma naïveté (rires) ! J'aime toujours mon métier et suis passionnée. Mais mon métier, ce n'est pas gérer les contentieux, les impayés, courir après l'argent, payer mes salaires à découvert toutes les fins de mois, ne pas savoir ce que je fais de mes équipes dans quatre mois. Mon métier, c'est la technique, la construction, la conception, la formation, l'épanouissement. Sauf qu'aujourd'hui, je le fais à perte. Je ne gagne plus ma vie, je perds de l'argent comme bon nombre de mes collègues. J'ai hypothéqué mes biens, j'ai des crédits lourds à rembourser. Et encore, j'ai de la chance d'être suivie par ma banque. Ce n'est pas le cas de tout le monde dans la profession. En cinq ans de crise, mon entreprise est passée de vingt salariés à douze. Ce sont des gens qu'on a déménagés, aidés à remplir leurs feuilles d'impôts, on connaît leurs femmes, leurs enfants... C'est monstrueux. Ce sont autant de familles que je connais, qui ne sont pas des numéros, que j'ai mis au chômage. On navigue à vue. J'ai toujours la niaque et envie de me battre, mais on a l'impression que le système marche à l'envers, contre nous. ■

→ Références

Livre. *Le Zubial* d'Alexandre Jardin, *L'Homme révolté* d'Albert Camus, etc. « Des classiques et en ce moment beaucoup de livres d'économies et politique. »

Film. *36 Quai des Orfèvres*, « plutôt des policiers français, mais j'apprécie aussi les vieux films comme *Le professionnel* ou des Comédies comme *Intouchables* ».

Musique. Jazz, pop-rock ou opéra. « C'est assez éclectique ! »

Modèle politique. « Libéralisme bien sûr et surtout pas socialisme ! »

Lieu. Vulcano, une des îles éoliennes au nord de la Sicile.

cal, tous logements confondus, en 2014, on perd 25 % d'activités. Mais en particulier chez les pavillonnaires, c'est catastrophique, ils sont à moins 70 %. On enregistre un cumul de chiffres négatifs depuis cinq ans, sans perspective. On sait que 2015 sera une année noire, car le sursis économique n'est pas annoncé avant 2016.

■ **Combien l'Yonne a-t-elle perdu d'emplois dans le secteur ?**

Depuis 2008, on en est à 2.200 salariés. Beaucoup d'entreprises sont en période d'observation ou en procédure de sauvegarde, mais au regard de la conjoncture, ils vont avoir du mal à se redresser. Depuis 2009, on a perdu 600 entreprises. Le secteur le plus touché étant le

moyens de ces constructions trop vertueuses.

■ **Pensez-vous que les pouvoirs publics puissent revenir en arrière sur ces normes ?**

Il faudra. Car plutôt que de faire mieux, tout en faisant moins mais au même prix, on fait à bas coût. Et donc aujourd'hui, on est soumis à la dure réalité des offres anormalement basses avec des différences de tarifs de 30 à 50 % entre les entreprises traditionnelles et celles qui embauchent des travailleurs détachés.

■ **Qui sont ces travailleurs détachés ?**

Aujourd'hui, pour peu qu'ils soient déclarés, chaque entreprise peut embaucher des salariés portugais, polonais, roumains... en respectant la législation française. C'est la loi, mais elle est rarement respectée et on voit des dérives à travers des sous-traitances en cascade ou même simplement des gens qui font 70 heures par semaine, ou ne sont pas totalement déclarés.

■ **Des entreprises locales y ont-elles recours ?**



Photo Jérémie Fulleringer

Âge

Elle devient 1 ^{re} adjointe au maire de Collemiers en mai 2014.	39
Elle est promue chevalier dans l'Ordre national du mérite, le 14 novembre 2012.	38
Élection à la présidence de la Fédération française du bâtiment de l'Yonne. Elle est réélue en 2011 et 2014.	34
Prise de la gérance majoritaire de la SARL Grémy Marc.	29
Prise de la cogérance de la SARL Grémy Marc en avril 2000.	25
Naissance de son premier enfant. Le deuxième naît en 2001 et le troisième en 2013. Au total, sa famille recomposée compte cinq enfants.	25
BTS Bâtiment conducteur de travaux, suivi d'une maîtrise de génie civil en 1995, et d'un diplôme d'ingénieur béton armé allemand en 1996.	20
Naissance de Delphine Grémy le 2 septembre 1974 à Reims	0

Sur le web

Quelle est la position de Delphine Grémy sur la pénibilité de l'emploi, l'apprentissage, la place des femmes dans le bâtiment ? Retrouvez ses réponses sur

www.lyonne.fr

➔ **À lire.** Prochaine interview dans notre édition du 20 février.

Delphine Grémy : « Il serait temps qu'on nous laisse travailler »



Delphine Grémy, présidente de la Fédération française du bâtiment de l'Yonne, Auxerre - Jérémie FULLERINGER

Delphine Grémy est à la tête de la Fédération française du bâtiment de l'Yonne depuis 2008. Elle évoque la pénibilité du travail et la place des femmes dans le bâtiment.

Que pensez-vous de la mise en place par l'Etat du compte pénibilité au 1er

janvier 2015, suite à la loi de janvier 2014 sur la réforme des retraites ? La pénibilité, c'est la dernière usine à gaz inventée par l'Etat. Elle a déjà été simplifiée, mais elle s'applique depuis janvier 2015. Certes, le bâtiment sera plus impacté à partir de 2016 (six critères sur 10), avec tout ce qui porte sur le bruit, la poussière, les vibrations. Et ça, tous nos métiers y sont soumis. Il n'y a pas un métier moins pénible que l'autre. Sauf que c'est de l'hypocrisie. On cherche à mettre en place un régime spécial. Le gouvernement ne veut pas en entendre parler, ne veut pas l'appeler comme ça. Mais concrètement ça revient à ça.

Les entrepreneurs du bâtiment vont cotiser pour payer la retraite de nos salariés, c'est un régime spécial déguisé. On n'est pas dupes. Surtout qu'on sait que nos salariés vont être soumis à six des critères sur dix, quasiment tous les jours. En 13 ans, ils auront atteint les 100 points, à raison de huit points par an. Quelqu'un qui a 30 ans aujourd'hui, dans le pire des cas, dans 15 ans, il est sûr d'avoir droit soit à sa pré-retraite deux ans avant, soit à son temps partiel payer à plein temps, soit à sa reconversion dans un autre métier. C'est magnifique.

Comme le dit Mme Touraine, c'est un grand progrès social, mais c'est surtout une grande injustice salariale, parce que ce n'est pas possible de faire payer à l'entrepreneur ce genre de choses. On vit aujourd'hui dans un monde où le travail, non seulement n'est pas encouragé en France, mais il est carrément dénigré, présenté comme un lieu de souffrance, pénible, voire mortel. Donc c'est à l'entreprise de réparer les dégâts qu'elle crée sur l'être humain en fin de vie.

Est-ce que ça pourrait décourager des jeunes, par exemple, à entrer en apprentissage dans les métiers du bâtiment ? C'est un très mauvais signal au niveau des recrutements. On ne peut pas dire « faisons de l'apprentissage et de la reconversion » quand on dit que nos métiers sont pénibles. Il y a quand même un déficit d'image énorme. Le gouvernement a des discours

contradictoires. Et puis c'est complètement impossible à mettre en place. Je me vois bien, chaque jour, aller voir mes salariés en leur demandant combien de temps ils ont utilisé le marteau piqueur, remuer de la poussière, travailler à l'ombre ou au soleil. C'est impossible de mesurer les vibrations des appareils. Comment on mesure la durée, l'intensité... La ministre a beau dire que ce n'est qu'un clic par an. Oui, mais avant. Et comme on ne pourra pas mesurer, on mettra une croix sur chaque critère, donc ils prendront tous les points, tous les ans et terminé. Et si on ne le fait pas, il y aura conflit social.

Puisqu'entre deux salariés, si l'un a moins de points que son voisin, et que c'est rétroactif, un ou deux ans après, il viendra contester cette fiche. Donc on sait que ça va accroître les contentieux entre salariés et patrons. Parce que même quand ça se passe bien, quand on commence à donner une carotte à l'un, l'autre la veut. C'est humain. Ça va faire augmenter les maladies professionnelles. C'est aussi un moyen de faire payer aux entreprises, à la place de la sécu, les maladies professionnelles. L'Etat n'ayant plus les moyens de faire son job, cherche auprès les entreprises, à compenser ses lacunes. On sait qu'en France, seuls l'artisanat et les TPE recrutent.

Quel message la Fédération française du bâtiment, que vous représentez dans l'Yonne, porte-t-elle auprès de l'Etat ? On avance dans un sens complètement opposé à celui des politiques, ce gouvernement là comme l'autre, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il y a des défaillances. On nous parle de dialogue social en ce moment, les négociations ont échoué. Mais ça ne pouvait qu'échouer dans une période où ils veulent tout et nous, on ne peut plus rien donner, ça ne peut pas marcher. Que l'Etat continue de légiférer dans l'entreprise, c'est inadmissible.

Moi j'en ai marre. J'ai voulu être patron pour être libre, autonome, indépendante. Je ne dois rien à personne. Je n'ai jamais demandé quoi que ce soit. Nous, on ne vit pas de subventions. Je me suis surendettée comme tous mes collègues, j'ai hypothéqué tous mes biens pour avoir ce libre arbitre que j'ai choisi. Je paye cher, mais j'ai choisi. Tant que je m'en sortais, c'était un juste équilibre. Aujourd'hui je ne m'en sors plus et on vient me dire comment je dois travailler. On en a assez que l'Etat vienne légiférer sur tous les sujets, que ce soient sociaux, réglementaires, fiscaux. Il serait temps qu'on nous laisse travailler et qu'on nous donne les moyens de nous développer. Parce qu'on pourrait embaucher, on pourrait investir, mais pas comme ça, pas avec cette surcharge.

La réforme de la réglementation relative au travail des jeunes, de fin 2013, semble avoir pesé aussi sur le moral des chefs d'entreprises ? J'ai quatre apprentis chaque année depuis 15 ans. J'en ai formé un paquet. Tous mes chefs d'équipe sont d'anciens apprentis qui ont fait CAP, BEP, BP. Ils ont de bons niveaux de qualifications, sont de bons chefs d'équipe, bien payés, fidèles à l'entreprise, et j'y suis très attachée.

Aujourd'hui, prendre un apprenti, c'est devenu catastrophique. J'en ai toujours, mais leur circulaire sur les dérogations pour l'embauche des mineurs, même s'ils ont assoupli un peu, c'est un cauchemar. Au début de l'année, vous embauchiez un jeune, il ne pouvait ni monter à l'escabeau, ni sur l'échafaudage. Il ne pouvait pas toucher à la disqueuse ou à la bétonnière. Il ne pouvait pas mettre les mains dans le ciment ni porter un parpaing. Pour un maçon, c'est un peu difficile. C'était une aberration fondée par des technocrates qui n'ont jamais travaillé de leur vie. Parce qu'au final, il fallait embaucher un jeune, payé, certes pas cher, mais quand même 500 ou 600 € par mois, à regarder les autres travailler. Ce n'est pas de l'apprentissage. Pour le jeune comme pour nous, ça n'a aucun intérêt.

Vous parlez de la sous-traitance auprès d'entreprises étrangères, des charges, mais quasiment plus des auto-entrepreneurs qui ont beaucoup fait réagir la fédération à la création de ce statut. Ne représentent-ils plus de crainte ? Si. Tous les gens licenciés se mettent auto-entrepreneurs. Mais rares sont ceux qui respectent le plafond de déclaration annuelle pour travailler en dehors, au noir. Par ailleurs, des entreprises embauchent des auto-entrepreneurs. Ça, c'est une dérive de la loi à laquelle l'Etat n'avait pas pensé mais qui est évidente. Ça coûte bien moins cher de sous-traiter avec une personne de ce statut que d'embaucher un CDD ou un CDI. Et pour l'Etat, c'est une perte énorme de charges. Au lieu de payer de l'Urssaf pour un salarié, l'entreprise va sous-traiter auprès

d'une autre qui ne paye aucune charge, ni de TVA. L'Etat crée ses propres systèmes qui le ruinent naturellement.

Enfin, on ne pouvait terminer cet entretien sans évoquer la place de la femme dans le monde du travail. Vous intervenez parfois dans des établissements scolaires. Que dites-vous aux jeunes filles ? Je ne suis pas une féministe. Quand j'ai accepté ce métier, j'ai accepté ses règles du jeu. Je savais que je devrais payer le prix des caricatures, des collibets, du machisme, des critiques... J'ai eu des moments difficiles. Mais ce n'est pas que dans le bâtiment. Il y a des tas de métiers où les femmes doivent faire leur place. On peut s'insurger et faire du militantisme. Mais il y a le monde vrai et dans ce monde, il y a toujours eu des différences entre les hommes et les femmes. J'estime que c'est un challenge. Les difficultés d'hier sont devenues des atouts.

C'est un avantage d'être une femme d'un point de vue technique pur, quand on associe le côté esthétique à l'ingénierie, au mode de vie, pour le concepteur constructeur. Pour le côté relationnel, management, aussi, à travers l'écoute, la communication, la prise en charge. Pour le salarié, l'aspect humain est hyper important.

Autant on n'a pas besoin de syndicalistes, autant on a besoin de ce management de proximité un peu paternaliste, même si certains sont contre. Avoir de la considération pour ses salariés, c'est primordial.

Et par rapport à la place des femmes, il y a un choix à faire. On ne réclame pas l'égalité quand on veut un temps partiel. Une femme qui veut l'égalité et le même salaire qu'un homme, elle travaille autant qu'un homme. Elle ne demande pas un avantage parce qu'elle a des enfants, parce qu'elle est fatiguée. C'est vrai que dans les faits, on en fait plus qu'un homme, parce que quand on rentre à la maison, on continue à changer les couches des enfants, faire les courses, à manger et le ménage.

Mais on ne va pas refaire le monde. On s'en accomode ou pas. Mais au moins, c'est un moyen de gagner sa liberté. Pour une femme aujourd'hui, être indépendante, c'est avoir un job et un salaire. Je trouve que les jeunes filles reviennent en arrière aujourd'hui. J'en entend trop dire qu'elle veulent rester à la maison pour élever leurs enfants. C'est à mon sens une régression sociale.

Propos recueillis par Catherine Lambertini

YONNE

BOURGOGNE

France / Monde

Tonnerre 05/02/2015 - 19:25 Renversé par un camion au travail

Auxerre 05/02/2015 - 19:22 Un lycéen frappé pour avoir refusé de donner une cigarette

Senan 05/02/2015 - 19:20 À 217 km/h sur l'A6

Auxerre 05/02/2015 - 19:10 Valenciennes-AJA : le groupe auxerrois

Chemilly-sur-Serein 05/02/2015 - 18:32 Guy Roux, ambassadeur des vins de Chablis

Saint-Loup-d'Ordon 05/02/2015 - 18:13 Accident sur l'A6

Chargement en cours...

Recevoir les alertes infos

Tonnerre 05/02/2015 - 19:25 Renversé par un camion au travail

Auxerre 05/02/2015 - 19:22 Un lycéen frappé pour avoir refusé de donner une cigarette

Senan 05/02/2015 - 19:20 À 217 km/h sur l'A6

Auxerre 05/02/2015 - 19:10 Valenciennes-AJA : le groupe auxerrois

Chemilly-sur-Serein 05/02/2015 - 18:32 Guy Roux, ambassadeur des vins de Chablis

Saint-Loup-d'Ordon 05/02/2015 - 18:13 Accident sur l'A6